

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIÈRE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 06 MARS 2024**

Membres en exercice : 33

Membres présents : 24

Procurations : 4

VOTES : 28

Pour : 25

Contre : 2

Abstention : 1

N° 2024/2/13

L'an deux mil vingt-quatre, le six du mois de mars, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-sept février deux mil vingt-quatre.

**Présents**

ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BONNAFFOUX Joël, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, CLAUZIER Elisabeth, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, LESBROS Pascal, LEYDET Gilbert, MAENHOUT Bernard, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, ROUX Lionel, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SPOZIO Christine et VANDENABEELE Magali.

**Absents excusés**

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, BETTI Alain, BONNAFFOUX Luc, CHIARAMELLA Yves, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, MICHEL Francine, PARENT Michèle et SARRAZIN Joël.

**Procurations**

Mme ACHARD Liliane donne procuration à Mme SPOZIO Christine  
M. BETTI Alain donne procuration à M. ROUX Lionel  
M. BONNAFFOUX Luc donne procuration à M. BOREL Christian  
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. ESTACHY Jean-François

Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

**Objet : Demande de participation financière dans le cadre de l'évènement « Le Grand Trail de Serre-Ponçon » édition 2024**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association du Grand Trail de Serre-Ponçon, Monsieur le président rappelle quelques éléments clés de l'évènement dont la première édition en 2020 fut annulée en raison de la crise sanitaire actuelle. Celle-ci a été reportée en septembre 2021 puis renouvelée en septembre 2022 et 2023. Ces trois éditions ont connu un grand succès.

Fort de celui-ci, le Grand Trail sera reconduit entre les 8 et 9 juin 2024 sur six courses dont une au départ du territoire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (Espinasses).

Pour l'édition 2024, il est proposé que l'intercommunalité soit partenaire de l'évènement via l'attribution d'une participation de 3 000,00 €.

Le budget prévisionnel du Grand trail est le suivant :

DEPENSES	MONTANTS
Secours	34 850 €
Communication/Relation Presse	9 258 €
Animation	3 600 €
Logistique	18 910 €
Récompenses et lots	21 788 €
Ravitaillements et collations coureurs arrivée	14 175 €
Divers	26 596 €
<b>Total</b>	<b>129 177 €</b>

RECETTES	MONTANTS
Grand Trail de Serre-Ponçon - Inscriptions	52 000 €
Participation de la Communauté de Communes Serre-Ponçon	15 000 €
Participation de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance	3 000 €
Participation du Conseil Départemental des Hautes-Alpes	12 000 €
Participation du Conseil Régional	15 000 €
Participation SALOMON	30 000 €
Participation BMW	3 000 €
<b>Total</b>	<b>130 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à vingt-cinq voix pour, deux voix contre et une abstention :

- Approuve le partenariat proposé ainsi que le montant alloué à l'organisation de l'évènement telle qu'elle est présentée ci-dessus.
- Autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution de cette subvention.
- Dit que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission en préfecture le 11 mars 2024  
Et de la publication, le 13 mars 2024

Monsieur le président,

Joël BONNAFFOUX.

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.*

